

CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de Guyans-Vennes

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **24 octobre 2025**

20h00 Convocation : 17 octobre 2025 Affichage : 31 octobre 2025

La séance est ouverte à 20h00, sous la présidence de Monsieur Pierre MAGNIN-FEYSOT, Maire de la Commune de Guyans-Vennes.

Présents : BOISSENIN Patrick, MAGNIN-FEYSOT Pierre, VIPREY Gilles, MARTIN Pascale, SANAGUSTIN André, VIPREY Philippe, JOUILLEROT Jérémy, Eric VIENNET, Marie-Laure BOUQUET, VIEILLE Thierry

Absent excusé : BOURNEZ David, KUENZLI Eric, Eddy GUERARD, FORNASIER Damien

Secrétaire de séance : BOISSENIN Patrick a été élu secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de réunion de conseil du 05 septembre 2025.

_Aire de jeu : avancement des travaux_ONF: Bilan 2025 état d'assiette 2026_École Publique: Compte rendu de l'entretien avec l'inspecteur de l'académie_Demande du Russey pour la scolarisation d'un élève en classe Ulis_Recrutement: Remplacement de Madame VIEILLE Marie-Christine_Propositions de ventes de bois non soumis à l'ONF_Eclairage public_Compte rendu suite aux dégradations du stade_Demande d'achat d'aisance_Questions diverses

I. **Aire de jeu : avancement des travaux**

Les travaux se poursuivent selon le calendrier prévisionnel. On peut envisager l'ouverture au public pour la 2^{ème} quinzaine de novembre, si la commission de sécurité valide l'installation.

II. **ONF: Bilan 2025 état d'assiette 2026**

Présentation du bilan 2025.

Ventes des résineux en bloc et contrat gros bois parcelle 7 jurasciage et 8 RHD 550m3

Contrat petit bois : parcelle 35, 4, 50, 52 en vente groupée. Total des ventes de l'année 2025, 97 000€.

Les travaux de plantation de cette année n'ont pas été à hauteur de nos espérances, l'ONF s'engage à mettre en place de nouveau plan à hauteur de 80% et cela sur les parcelles 41, 8, et 25.

Prévision de vente pour 2026, sous réserve de volume après marquage.

Contrat petit bois : parcelle 15 de 266m3 ; parcelle 20 de 609 m3 ; parcelle 43 de 55m3.

Contrat gros bois : parcelle 36 de 817m3

III. **École Publique : Compte rendu de l'entretien avec l'inspecteur de l'académie**

Une réunion avec Monsieur Martin inspecteur de l'académie a eu lieu dernièrement, concernant les effectifs de l'école publique, il en ressort la mise en place d'une commission avec les instituteurs et

institutrices, un parent d'élève délégué, un parent de l'association les p'tits Guyans, ainsi qu'un membre du conseiller municipal. Le conseil d'école se tiendra le 4 novembre prochain.

IV. **Demande du Russey pour la scolarisation d'un élève en classe Ulis**

Nous réceptionnons une demande de la commune du Russey pour la participation au financement de la scolarité d'un enfant en classe ULIS ainsi que la scolarisation de son frère pour regroupement de fratrie, le conseil municipal souhaite soumettre cette demande à l'ADAT, pour avis une réponse définitive sera actée à réception de cet avis.

V. **Recrutement : Remplacement de Madame VIEILLE Marie-Christine**

Madame VIEILLE Marie-Christine a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 31 décembre 2025, madame DONEY Mireille souhaite reprendre son travail ainsi ses heures de travail, Madame DUMAS Lydia reprendra l'accompagnement au bus et madame GAIFFE Isabelle résident à Consolation-Maisonnette viendra en complément pour la cantine et le ménage de l'école maternelle. Sa candidature est retenue par le conseil municipal.

VI. **Propositions de ventes de bois non soumis à l'ONF**

Au lieu-dit Les Geys, reste une parcelle de pré-bois non soumis au régime au régime forestier. Plusieurs bois sont dépérissant et les autres arrivent à maturité. La municipalité a souhaité demander des offres de prix pour la vente de ces derniers à Jurasciage et RHD, c'est RHD qui a la meilleur offre 80.00€ (classement Bet C) ; 45.00€ (classement D), le cout d'exploitation faite par l'ETF BOUJON Pascal au prix de 24.00€ par m3.

VII. **Eclairage public**

L'entreprise BALOSSI MARGUET interviendra à partir de 27 octobre par le remplacement de l'éclairage public, Grande Rue cela concerne 41 luminaires LED qui vont être mis en place à partir du lundi 27/10/2025.

VIII. **Compte rendu suite aux dégradations du stade**

Suite aux dégradations au wc public du stade et à la plainte déposée par la commune, une rencontre a eu lieu en mairie en présence d'un expert, d'un inspecteur Groupama, les parents des enfants concernés et les enfants. Il en résulte que chaque parent fera une déclaration en RC envers leur compagnie d'assurance, que Groupama s'engage à régler les dégâts moins la franchise et que celle-ci sera versée à la commune quand chaque assurance aura réglé leur part de dommages.

IX. **Demande d'achat d'aisance**

Monsieur Lemonnier Tony demande à acheter une parcelle d'aisance vers sa résidence. Le conseil municipal ne donne pas un avis favorable à cette demande. La parcelle est prévue en parking collectif est sera aménagé en même temps que la voirie.

X. **Questions diverses**

- Transport piscine : un appel d'offre a été lancé pour le transport piscine, 9 trajets prévu Mobigo est retenu à 135€ / trajet.
Une subvention pour le transport piscine nous est allouée par le Département pour un montant de 376€ pour l'année scolaire 2024/2025.
- L'école privée souhaite faire une sortie scolaire dans le cadre des découvertes de l'école, la commune subventionne à hauteur de 40€ / élèves de GUYANS-VENNES.

- Le coût total pour la rénovation de la cour d'école publique s'élève à 15 637€ HT.
- La fête des femmes se déroulera le 22 novembre, une demande de 200€ de participation a été faite. Le conseil municipal donne son accord.
- Mur du cimetière : suite à l'affaissement d'une partie du mur du cimetière, un devis a été demandé à l'entreprise RENAUD Philippe du Bizot, coût de la prestation 2 000€
- Subvention du Conseil départemental 5 239€ soit 2 598€ en tant que commune « défavorisées » par la faiblesse de son potentiel fiscal, et la somme de 2 641€ au titre des communes « défavorisées » par l'importance de leurs charges.

Fin du conseil municipal à 22h00